



# Feuille de Match



## Championnat Régional Bretagne des Clubs - Féminin 2022

Fédération Française Pétanque &amp; Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

Valeur des parties : Tête à Tête = 1.5 pts / Doublette=3 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP – CR Bretagne PJP

Division :

CRC-F

Groupe :

Date :

Lieu :

<b>A</b>	Équipe n° :		<b>A</b>
	Club :		

<b>B</b>	Équipe n° :		<b>B</b>
	Club :		

## CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence	

## CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence	

## Composition Équipe

A	NOM + Prénom	n° licence	*	n°	A
				1	
				2	
				3	
				4	
				5	

## Composition Équipe

B	NOM + Prénom	n° licence		B

\* **contrôle licences sur le fichier excel fourni ou sur gestion concours « Icône Coupe et Championnat »**. Cela permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

\* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le Président du Jury, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité de Pilotage Régional.

## DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence	

## ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence	

**En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)**

**En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage**

## Commission du Comité Régional Bretagne PJP – Championnat Régional des Clubs

Président :	CD35	Anthony PASCUAL	06 64 24 18 49 - a.pascual@petanquejp35.fr
Résultats	CD22	Roland PYRON	06 76 88 15 44 - pyron.roland@gmail.com
Suppléants :	CD35	Joseph DERENNES	06 37 02 97 23 – j.derennes@petanquejp35.fr
	CD29	Denise LE GUEN	06 61 23 69 75 - denise.le-guen057@orange.fr
	CD56	Régis STEPHANT	06 85 61 73 38 – postmaster@petanque-morbihan.fr
	CD22	Didier CANEVET	09 74 55 43 45 - didier.canevet@dbmail.com



club de :

**ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS**

club de :

A 0				A	N° Terrains	B 0				B
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
<b>TÊTES à TÊTES</b>	1		1.5-0		1			0-1.5		<b>TÊTES à TÊTES</b>
	2		1.5-0		2			0-1.5		
	3		1.5-0		3			0-1.5		
	4		1.5-0		4			0-1.5		
	S/TOTAL PTS >					S/TOTAL PTS >				
<b>DOUBLETTES</b>	1		3-0		1			0-3		<b>DOUBLETTES</b>
	2				2					
	3		3-0		3			0-3		
	4				4					
	Joueuse remplacée :				N° Terrains	Joueuse remplacée :				
	Joueuse remplaçante :					Joueuse remplaçante :				
	S/TOTAL PTS >					S/TOTAL PTS >				
<b>TRIPLETTE</b>	1		6-0		1			0-6		<b>TRIPLETTE</b>
	2				2					
	3				3					
	Joueuse remplacée :				N° Terrains	Joueuse remplacée :				
	Joueuse remplaçante :					Joueuse remplaçante :				
<b>A</b>	Sous Total Générale Équipe <b>A</b> PTS >			<b>A</b>	<b>B</b>	Sous Total Générale Équipe <b>B</b> PTS >			<b>B</b>	
<b>A</b>	Total Générale Équipe <b>A</b> PTS >			<b>A</b>	<b>B</b>	Total Générale Équipe <b>B</b> PTS >			<b>B</b>	
Gagnante : Équipe		n°	du club de						Match Nul	
Perdante : Équipe		n°	du club de							

Signature Capitaine Équipe **A**

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Équipe **B**

**RÉSERVES**

**En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)**

**En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.**

<p><b>Le délégué doit transmettre</b> au référent CRC (ou CRC-F)</p>	<p><b>* dès le soir de la rencontre :</b> Le fichier feuille de match et enregistrement des licences , <b>par mail à : pyron.roland@gmail.com</b></p>
	<p><b>* au plus tard le lendemain :</b> le rapport du délégué, la feuille de jury &amp; l'original des feuilles de match par courrier : PYRON Roland 325 La Ville Gromil 22630 LES CHAMPS GERAUX.</p>
<p><b>Référent CRC : PYRON Roland 325 La Ville Gromil 22630 les Champs Géraux 06.76.88.15.44 - pyron.roland@gmail.com</b></p>	